



Assemblée générale de l'Association SPORTIVE

publié le 10/10/2023

L'AS du collège organise son assemblée générale le mardi 17 octobre à 13h en salle de technologie.

Si vous participez à l'AS vous devrez venir à cette réunion annuelle car seront abordés :

o l'organisation du calendrier, les activités proposées, le budget le séjour de fin d'année.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.